

FÉVRIER 2021 FLASH INFOS



LE BULLETIN MUNICIPAL DE CONDÉ SUR VESGRE

Mairie et Agence Postale Communale : 37 rue de la Vesgre - 78113 Condé sur Vesgre
Tél : 01 34 87 04 30 - Fax : 01 34 87 01 75

Horaires d'ouverture mairie:

Lundi et jeudi : 9h30 - 11h30 et 14h30 - 18h30
Mardi et vendredi : 9h30 - 11h30 et 15h00 - 17h00
Mercredi et samedi : 9h00 - 12h00

Horaires agence communale :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 14h00 - 17h30
Mercredi et samedi : 9h00 - 12h00

Permanence des adjoints : en semaine sur rendez-vous



LE MOT DE MADAME LE MAIRE

Chères Condéennes, chers Condéens,
Début d'année bien difficile pour bon nombre d'entre nous

Le Covid 19 ne m'a pas permis d'être dans les temps pour vous présenter les vœux et j'en suis contrariée ...
Néanmoins, en mon nom, au nom de l'ensemble des membres du Conseil Municipal, du Personnel Administratif et Technique, je vous adresse nos vœux de santé, de bonheur, de prospérité pour chacune et chacun d'entre vous et pour tous ceux qui vous sont chers.

Puisse l'année 2021 voir disparaître ce virus et nous voir revivre

SITUATION VACCINATION COVID EN PAYS HOUDANAIS

Comme vous le savez, le gouvernement a décidé d'associer les collectivités locales au déroulement de la campagne de vaccinations des plus de 75 ans démarrée le 18 Janvier dernier.

Le nombre de centre de vaccinations a été adapté en fonction de la disponibilité en doses de vaccin. Leur mise en place et la gestion de ces centres sont assurées par les intercommunalités sur la base de directives générales assurant traçabilité, non gaspillage des doses, respect de contraintes sanitaires et capacité à impliquer la communauté médicale (médecins et infirmières). Il en résulte une complexité qui dépasse largement la mise à disposition d'une salle.

Les Préfets et l'ARS ont décidé dans chaque département de la liste des centres qui seraient développés. La candidature de la C.C. Pays Houdanais a été retenue sur la base d'une note remise à Monsieur le Préfet des Yvelines et à l'ARS et la mise en place d'un comité de pilotage de la vaccination en Pays Houdanais.

Un centre a été ouvert le 18 janvier à Houdans, à la Ferme Deschamps, retenue pour sa position centrale, pour la disponibilité d'une salle pendant une période de plusieurs mois et pour la proximité de l'hôpital.
Le centre de Houdan permettra de vacciner 240 personnes par semaine, ce qui correspond à la mise à disposition de 240 doses de vaccins par semaine dans l'immédiat, en rappelant que le pays houdanais compte un peu moins de 3000 habitants de plus de 75 ans.

L'investissement de la C.C. Pays Houdanais et de la Commune de Houdan pour mettre en place ce centre mérite de réserver une bonne fréquentation aux habitants du Pays Houdanais.

Nous pouvons tous remercier **Jean-Marie TETART** , Président de la C.C. Pays Houdanais et Maire de Houdan pour son investissement sans failles sur notre territoire.

BUS TEST A CONDÉ SUR VESGRE

Grâce au Conseil Régional d'Ile de France, Condé a accueilli 2 fois le Bus Test qui a pu effectuer plus de 100 tests PCR , aidant ainsi les Condéennes et Condéens qui se déplacent plus difficilement



SYNDICAT INTERCOMMUNAL ABC:

Le syndicat intercommunal ABC, chargé de la gestion des trois écoles, de la salle intercommunale et de l'assainissement collectif pour Adainville, Bourdonné et Condé sur Vesgre a changé de secrétaire.

Céline Hanquez a quitté le syndicat et est remplacée par **Mélanie Quertelet**.

Nous lui souhaitons la bienvenue !



RAPPEL

Prochaine collecte des encombrants le **mercredi 3 mars 2021**

Reprise de la collecte des déchets verts le **lundi 29 mars 2021**

Nous vous rappelons qu'il est **interdit de brûler les déchets verts**, en vertu du décret préfectoral du 16 mai 2011.

Brûler 50 kilos de déchets verts émet autant de **poussières** que :

18400 km parcourus par une voiture **essence** récente

3 semaines de chauffage au bois d'un pavillon avec une chaudière bois performante

70 à 920 trajets aller-retour vers une déchèterie, selon le type de véhicule (base : trajet de 20 km)

5900 km parcourus par une voiture **diesel** récente

3 mois de chauffage d'un pavillon avec une chaudière fioul performante



RAPPEL

Pour tout dysfonctionnement constaté sur le **réseau d'eau potable**, les abonnés sont invités à contacter 7j/7 et 24h/24 le service technique du ceo au 0969 368 624. Ce numéro est rappelé sur chaque facture, sur le site internet du SIAEPFR.

Dès la prise en compte de l'appel, le responsable d'astreinte du secteur décidera de la suite à donner au regard de la nuisance du problème rencontré.

*Bulletin municipal de Condé sur Vesgre, première édition - Février 2021.
Directrice de publication : Josette JEAN, maire de Condé sur Vesgre.
Conception, illustrations et mise en page : Sylvain Pilpay pour zsw.fr.
Rédaction : Josette Jean, Florence Lion, Nadia Plisson. Illustrations ©zsw.fr, ©Fotolia.*

Vacances d'hiver 2021

Secteur "Jeunes", activités pour les 12 - 17 ans



Début des inscriptions :
Dès à présent,
uniquement par téléphone,
sur les horaires

Pour toutes inscriptions, Informations, veuillez vous adresser
à Estelle ROANN, au 01.30.46.82.91

Pour l'activité "Equitation" dédoublée en 2
groupes, les places restantes seront
ouvertes à tous à partir
du lundi 08 février 2021.

Ces activités se dérouleront dans le strict
respect des consignes sanitaires demandées
par l'état (service de la SDJES 78)

Fournir le document signé sur les mesures
sanitaires à respecter (sauf si vous l'avez déjà
fourni aux vacances de la Toussaint ou de Noël)

Tarification en fonction du quotient familial :

	QF 1	QF 2	QF 3	QF 4	QF 5	QF 6
Tournoi de Poker	0,40 €	0,50 €	0,80 €	0,70 €	0,80 €	0,90 €
Équitation	2,50 €	2,90 €	3,40 €	3,90 €	4,40 €	4,90 €
Foot	0,40 €	0,50 €	0,60 €	0,70 €	0,80 €	0,90 €
Jeu "Loups-Garous"	0,40 €	0,50 €	0,60 €	0,70 €	0,80 €	0,90 €
Tournoi de Fléchettes	0,40 €	0,50 €	0,60 €	0,70 €	0,80 €	0,90 €
Initiation "Tarot"	0,40 €	0,50 €	0,60 €	0,70 €	0,80 €	0,90 €
Randonnée	0,40 €	0,50 €	0,60 €	0,70 €	0,80 €	0,90 €
Atelier "Origami"	0,40 €	0,50 €	0,60 €	0,70 €	0,80 €	0,90 €
Pétanque	0,40 €	0,50 €	0,60 €	0,70 €	0,80 €	0,90 €

(Cette tarification est possible grâce à notre partenaire CAF)

Pour rappel : Chèque à établir à l'ordre de
Régie CLJ CCPH



Lundi 15 février :
TOURNOI DE POKER
"La Passerelle"
A Houdan
14H - 16H
10 places
1 Kg de bonbons à
gagner!

Mardi 16 février :
EQUITATION
(Groupe 1)
Au Haras de la
Fresnay
A Houdan de 14H à
17H
10 places



Mercredi 17 février :
FOOT
Au Stade à Houdan
14H - 16H
20 places



Jeudi 18 février :
**JEU "LOUPS-
GAROUS"**
"La Passerelle"
A Houdan
14H - 16H
10 places

Vendredi 19 février :
**TOURNOI DE
FLECHETTES**
"La Passerelle"
A Houdan
14H - 16H
8 places



Lundi 22 février :
INITIATION
"TAROT" et autres
jeux de cartes
"La Passerelle"
A Houdan
14H - 16H
10 places

Mardi 23 février :
EQUITATION
(Groupe 2)
Au Haras de la Fresnay
A Houdan
14H - 17H
10 places



Mercredi 24 février :
**RANDONNEE EN
PAYS HOUDANAIS**
"Aux portes du
Château"
(circuit de 7,5 km)



Rdv Parking de la
Mairie de Bourdonné
14H-16H30



Jeudi 25 février :
ATELIER ORIGAMI
"La Passerelle"
A Houdan
14H - 16H30
10 places

Vendredi 26 février :
**TOURNOI DE
PETANQUE**
Rue du Clos de l'Écu
à Houdan
14H - 16H
12 places
Venir avec 3 boules



En fonction de l'évolution sanitaire des prochaines semaines, le maintien des activités proposées pourrait être remis en question.
Les préfets peuvent décider, le cas échéant, d'interdire ou d'interrompre l'activité d'un accueil collectif de mineurs.

Communauté de Communes du Pays Houdanais (C.C.P.H.)

22 Porte d'Epemon - BP 15- 78550 Maulette - Tél. : 01 30 46 82 80 Fax : 01 30 46 15 75 - e-mail : coph@cc-payshoudanais.fr